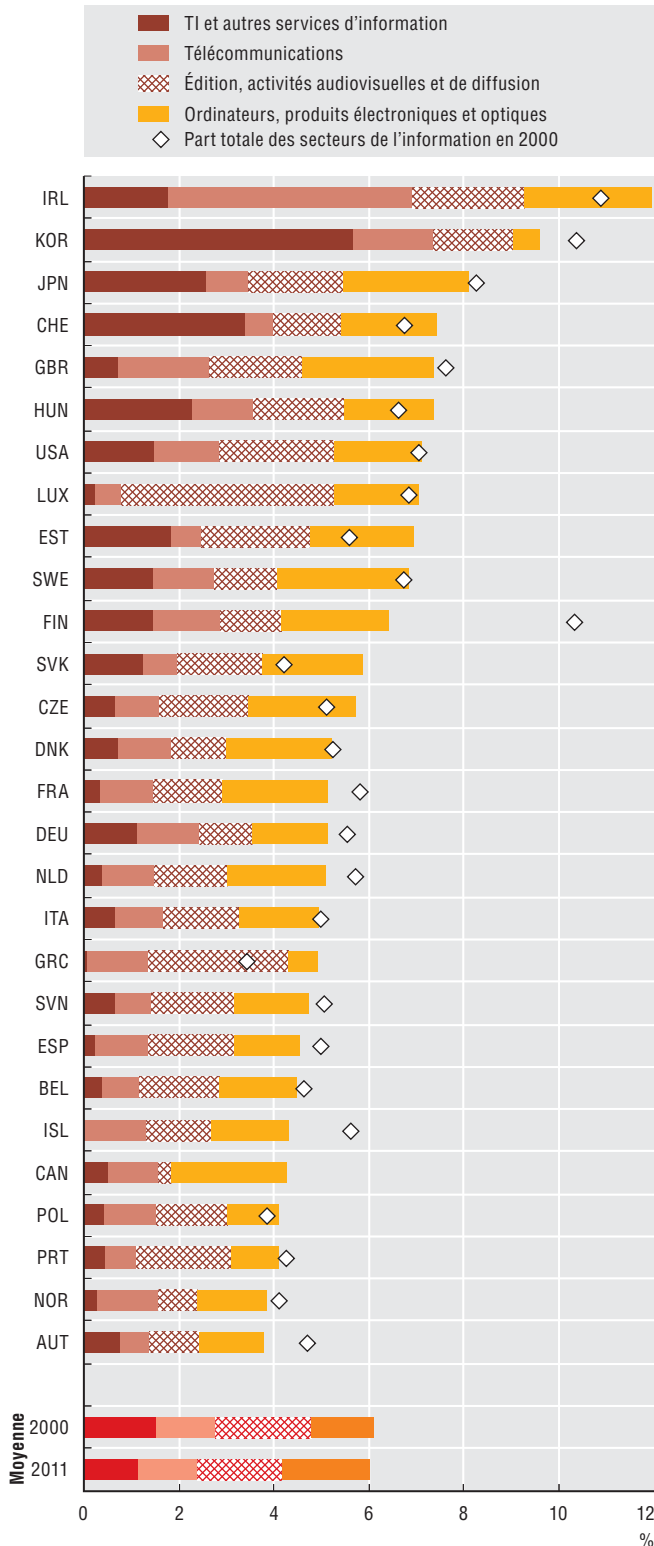


2. Spécialisation en TIC

Les industries de l'Information dans les économies de l'OCDE, 2000 et 2011

En pourcentage de la valeur ajoutée totale



Source : OCDE, Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), CITI Rév. 4, www.oecd.org/sti/stan-fr, mai 2013. Davantage de données via Statlink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934394>

Depuis 2000, la part des produits du secteur de l'information dans la valeur ajoutée a diminué dans les pays de l'OCDE, ce malgré l'augmentation de la demande. Leur composition a aussi évolué ; la fabrication d'ordinateurs et d'articles électroniques et les services de télécommunication ont reculé du fait du déplacement de la production (essentiellement hors de la zone OCDE), tandis que les prix unitaires ont baissé en raison de gains de productivité et d'une concurrence accrue. La part des services des technologies de l'information (TI) dans la valeur ajoutée totale a progressé dans tous les pays, compensant des pertes dans les autres secteurs.

La dynamique du commerce international reflète ces changements. De 2000 à 2011, la délocalisation de la production a diminué de moitié les parts des États-Unis et du Japon dans les exportations mondiales de produits des TIC, alors que la Chine a vu sa part passer de moins de 5 % à 28 %, décuplant ainsi la valeur, en dollars, de ses exportations de produits des TIC. Ces variations ont fortement modifié la configuration mondiale des échanges (et de la consommation) ; en effet, la croissance plus rapide des échanges d'équipements de communication et d'électronique grand public a entraîné une diminution de la part des ordinateurs et des périphériques.

Depuis 2000, les échanges internationaux de services TIC se sont rapidement développés. La part de l'informatique et de l'information dans les échanges totaux de services est passée de 3 % à 6 %. Dans le même temps, certains pays comme la France et l'Italie ont vu progresser leurs exportations de services de télécommunication. A l'instar des biens, les exportations de services TIC sont concentrées dans un nombre restreint de pays. Récemment, l'Inde est devenue le principal exportateur de services TIC, suivie de l'Irlande, qui, du fait d'un cadre fiscal favorable, compte de grandes multinationales de TI.

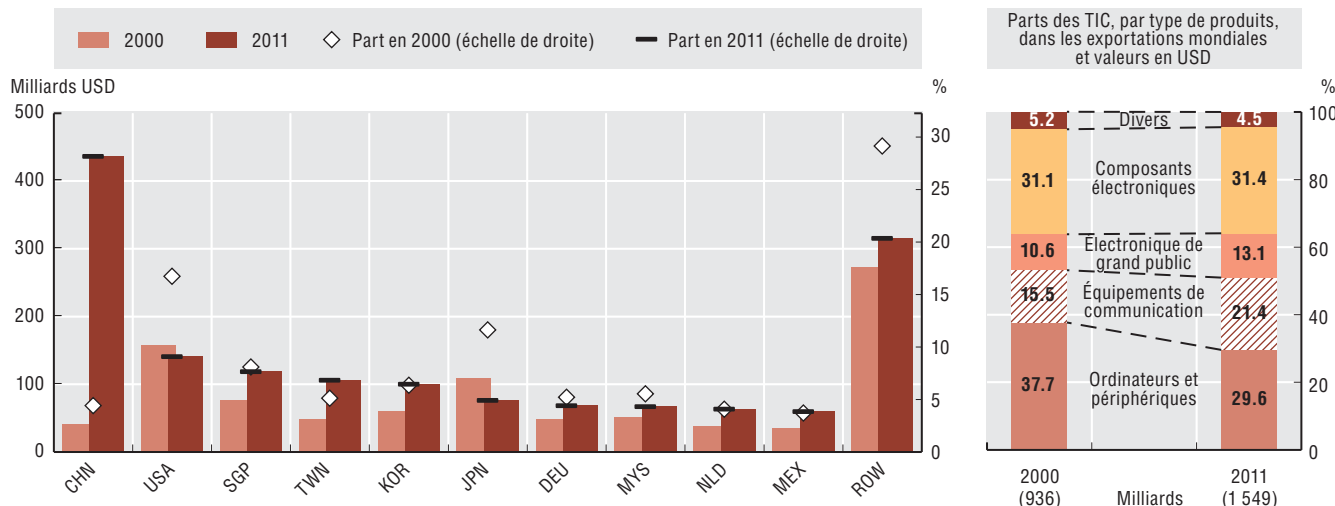
Définitions

Les industries de l'information englobent la division 26 (Ordinateurs, articles électroniques et optiques) de la CITI Rév. 4 et la section J (Information et communication), qui comprend les divisions 58-60 (Edition et diffusion), 61 (Télécommunications) et 62-63 (Programmation informatique et activités d'information). Les activités d'information englobent donc les Activités TIC (26, 61 et 62-63, plus une partie du 58), sauf les activités commerciales et de réparation, ainsi que les Activités de médias et de contenus (58-60 et groupe 639).

L'OCDE définit les produits TIC suivant la Classification centrale des produits (CCP) Rév. 2, avec 99 sous-classes de produits, dont 52 biens et 47 services, groupés en quatre et six catégories générales, respectivement. Dans le commerce international, les services informatiques et d'information sont définis selon le Manuel de la balance des paiements du FMI.

Les échanges mondiaux de biens du secteur des TIC et les dix principaux pays exportateurs, 2000 et 2011

Milliards USD et parts en pourcentage

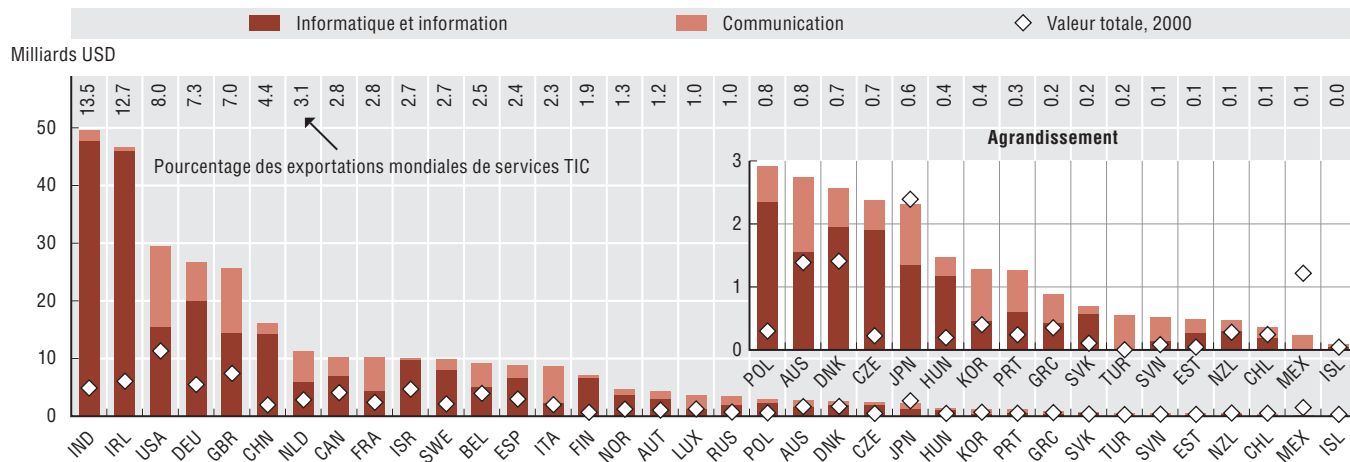


Source : OCDE, Base de données STAN sur les échanges bilatéraux par industrie et utilisation finale (BTDIxE), www.oecd.org/sti/btd-fr, mai 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934413>

Les pays de l'OCDE et les principaux exportateurs de services TIC, 2000 et 2012

Milliards USD et pourcentage des exportations mondiales totales de services TIC



Source : CNUCED, UNCTADstat, juin 2013. Davantage de données via Statlink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934432>

Mesurabilité

La comparaison internationale des statistiques sur la valeur ajoutée par activité est parfois difficile, du fait de la coexistence de diverses classifications régionales des activités économiques, de révision de classifications (par exemple, le passage de la NACE Rév. 1 à la NACE Rév. 2), et de l'absence d'informations suffisamment détaillées. Au regard des activités d'information, un problème majeur tient au fait qu'une part considérable de la valeur ajoutée est incorporée dans la production d'autres branches d'activités.

La mondialisation des chaînes de valeur a accéléré la dynamique du commerce international par rapport à celle de l'activité économique ; l'analyse de ce phénomène nécessite de traiter des données supplémentaires (comme le commerce de transit et / ou les réexportations / réimportations) même si cela n'est pas toujours fait avec cohérence.

La mesure et la comparabilité des statistiques sur le commerce international des services peuvent aussi être problématiques. Il est, en effet, difficile de mesurer les services d'information, car ils sont de plus en plus échangés sur les marchés mondiaux et ils sont rattachés à l'agrégat général « Autres services aux entreprises », c'est le cas notamment des services fournis par les centres d'appel.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Spécialisation en TIC », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-52-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.